



## URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur Guy PAQUOT** demeurant Rue de Rabosée 168 B000 à 4020 LIÈGE.

Le terrain concerné est situé **Hameau de Chambralles** à 4920 Aywaille et cadastré division 1, section A n°122A.

Le projet est de type : **Régularisation de la démolition d'une caravane**, et présente les caractéristiques suivantes : **Dérogation au plan de secteur (zone agricole)**.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Aywaille, Service Urbanisme, Rue de la Heid 8, 4920 Aywaille :

- Les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous ;  
les lundis, jeudis et samedis de 9h à 12h sur rendez-vous
- Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de (5) Mme Noémie RALET, téléphone : 04/267 64 67, mail : [urbanisme@aywaille.be](mailto:urbanisme@aywaille.be)

**L'enquête publique est ouverte le 12 avril 2024 et clôturée le 29 avril 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Aywaille, Rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aywaille.be](mailto:urbanisme@aywaille.be).
- remises à Mme Noémie RALET dont le bureau se trouve au 2ème étage de l'administration communale

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 874.1/7719

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Noémie RALET ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 29 avril 2024 à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

(1) La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Mme Noémie RALET dont le bureau se trouve à la Commune de Aywaille, Service Urbanisme, Rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille

Fait à Aywaille, le 29/03/2024